Enfants, objets ou sujets de droits ?



ÉVÈNEMENTS PUBLIÉE LE 12/06/2024

Saisine liée : ÉDUQUER À LA VIE AFFECTIVE, RELATIONNELLE ET SEXUELLE
Formation de travail liée : DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ

Les enjeux politiques et sociaux des droits des enfants et des droits des femmes sont au coeur des travaux du Conseil économique social et environnemental (CESE). La Délégation aux Droits des femmes et à l'égalité du CESE a organisé un évènement sur les droits de l'enfant pour mettre en lumière et questionner le schéma de domination et de rapports de pouvoir, au détriment des femmes, comme des enfants.

Avec cet évènement la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité du CESE souhaite faire résonner ce sujet dans l'Assemblée de la société civile organisée et pose la question suivante : **les enfants, sont-ils des objets ou des sujets de droits ?**

Cet évènement s'inscrit au cœur des travaux de la DDFE sur l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) qui ont mis en lumière de nombreuses problématiques directement liées aux droits de l'enfant et leur négation. Dans cet article, nous vous proposons de revenir sur cet événement.

Revoir l'événement

Une table ronde avec la Défenseure des droits, Claire Hédon, et le Juge des enfants, Edouard Durand

Pour échanger autour des enjeux relatifs aux droits de l'enfant, **une table ronde** a été organisée pour **croiser les regards** de deux intervenants :

La **Défenseure des droits**, **Claire Hédon** et le **rapporteur général du rapport de la Ciivise** « Violences sexuelles faites aux enfants : on vous croit » et Juge des enfants, le **Juge Edouard Durand**.

Pour introduire les échanges, Cécile Gondard-Lalanne, co-rapporteure du projet d'avis du CESE sur l'éducation à la vie affective, a expliqué les questionnements qui sont apparus dans le cadre de leurs travaux :

> *« Quelle place est donnée à nos enfants ? Dans quelle mesure leurs droits, consacrés par la convention internationale des droits de l'enfant, sont appliqués, dans tous les lieux qui les accueillent ? »*

Ainsi, pour parler d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle se pose avant tout la question de l'enfance, de la parole et de la place des enfants dans notre société. L'enfance a longtemps été caractérisée par les manques, comme un état d'incomplétude, la réduisant à des processus biologisants, loin de toute considération politique. Avec cet événement, la délégation aux droits des femmes souhaite faire résonner ces voix, parce que l'enfance est un sujet de société.

Cela interroge également la place de cette éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle dans l'émancipation des enfants et des jeunes, dans la connaissance des droits qui sont les leurs, mais aussi, dans certains cas, dans la détection de violences qu'ils peuvent subir.



Claire Hédon, Défenseure des droits affirme ainsi que : « *L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle permet une parole qui autrement ne se serait pas exprimée* »

Pour le Juge Edouard Durand « *L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle peut être pensé comme un lieu de repérage de la violence. C'est donc bien une politique publique.* »

Ces propos introductifs des deux intervenants font suite à la prise de paroles de jeunes, premiers concernés, qui ont pu restituer les échanges qui sont les leurs autour de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

La parole aux jeunes

Il était important pour le CESE de donner la parole aux premiers concernés : les enfants et les jeunes. Une quarantaine de jeunes du Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant (COFRADE), était présente lors de cette séance plénière. Quatre d'entre eux ont pris la parole pour restituer leurs "Débats annuels d'ados", qui cette année portaient sur l'EVARS.



Les Débats d’adolescents ont pour objectif de donner un espace de parole aux jeunes, âgés de 14 à 18 ans, conformément à l’article 13 de la Convention internationale des droits de l’enfant (CIDE) selon lequel l’enfant a droit à la liberté d’expression. Ces jeunes sont amenés à s’informer, à débattre et à participer à la vie sociale et politique.

Chaque année, le thème du débat est choisi par le COFRADE (après une consultation auprès des participants) pour le questionnement qu’il soulève chez les jeunes sur des sujets de société en lien avec l’actualité.

Conclusion par le Président du CESE et la Présidente de la délégation aux Droits des femmes et à l'égalité du CESE

Thierry Beaudet, Président du CESE, a conclu l'événement pour remercier l'ensemble des intervenantes, intervenants, participantes et participants : « Pour l’enfant que j’ai été, pour le père que je suis et pour l’instituteur que je suis, je tiens à vous remercier ».

> *« On pourrait penser que le droits des enfants est un sujet consensuel. On voit bien a quel point c'est beaucoup plus complexe. Cette question remet en cause une organisation sociale et des schémas de domination. »*

Ce sont les mots sur lesquels Agathe Hamel, Présidente de la délégation aux Droits des femmes et à l'égalité du CESE a conclu cet événement dédié aux droits de l'enfant.

Revoir l'événement

Revoir l'événement

Pour en savoir plus sur les travaux menés par la DDFE : cliquer ici.

© - copyright CESE - Novembre 2026